



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

### PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 13 DECEMBRE 2021

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Dominique Bialgues et Jean Pierre Héréus.

Excusés : Lydie Le Lay et Jérémy Laot.

Réunion à Tréanna, Elliant, ouverture de séance à 16h30.

#### 1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 03/11.

#### 2° Championnats :

**Match U18 D2 poule B du 20/11 GJ Folgoët vs GJ Arvor** : match arrêté à la 65<sup>ème</sup> mn pour cause de blessure grave occasionnant beaucoup de temps pour les soins et l'évacuation du blessé et ne permettant pas la reprise du match en raison d'absence d'éclairage artificiel et d'une luminosité devenue trop faible. La commission refixe le match au 18/12. La réserve technique posée par un dirigeant du GJ Arvor et examinée par la Section Lois du jeu - Réclamations de la CDA a été considérée irrecevable en la forme mais acceptée sur le fond. Le carton rouge concerné a donc été ramené à un carton jaune.

**Match U16 D2 poule A du 27/11 Logonna Daoulas FA vs Us Trégunc**. La commission valide le résultat acquis sur le terrain malgré les contestations d'un dirigeant de Trégunc sur le fonctionnement de la tablette, l'accueil du club recevant et l'arbitrage et le refus de l'Us Trégunc de compléter la feuille de match papier rédigée à posteriori par Logonna Fa soit :

Logonna Daoulas Fa 5 buts  
Us Trégunc 2 buts

**Pour rappel, une feuille de match (FMI en priorité, FDM papier si problème FMI) doit être rédigée avant de commencer un match ; néanmoins un match commencé et même fini en l'occurrence est considéré comme accepté par les 2 équipes.**

**Match U17 D1 du 04/12 GJ Bourg Blanc Lannilis vs Morlaix Sc** : match arrêté à la 88ème mn par l'arbitre en accord avec les dirigeants des 2 équipes. La commission entérine le score soit :

Gj Bourg Blanc Lannilis 2 buts  
Morlaix Sc 1 but

**Match U17 D2 poule C du 04/12 Gj Horn Plouéan vs Cléder Us** : réserves irrecevables de Cléder Us sur la participation de plusieurs joueurs de Gj Horn Plouéan car posées par un

**Siège** : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 [secretariat@foot29.fff.fr](mailto:secretariat@foot29.fff.fr)

**Antenne** : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 [dtrepos@foot29.fff.fr](mailto:dtrepos@foot29.fff.fr)



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

mineur. Pour information les joueurs concernés étaient en règle : retour dans leur catégorie U17. La commission entérine le score soit :

Gj Horn Plouéan 2 buts

Cléder Us 0 but

Et porte au compte de l'US CLEDER un droit de 30€ conformément à l'article 94.2 des règlements de la Ligue de Bretagne de Football.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en 2<sup>ème</sup> instance, devant la commission d'appel du district du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la ligue de Bretagne.

**La fin des championnats est prévue le 08/01/22 dernier délai  
Tout résultat parvenant après le mercredi 12/01/22 9h00 ne sera pas pris en compte.**

### 3° Forfaits occasionnels et généraux :

Voir la liste mise à jour au 13 décembre en annexe, les amendes en conséquence sont portées au compte des clubs concernés.

### 4° Coupes :

Il sera fait un tour de mise à niveau en U15 le 08/01/22. Un tirage par zone géographique sera effectué en commission restreinte parmi les équipes du niveau 4 à jour de leurs matches de 2<sup>ème</sup> sous phase soit 3 matches pour la zone nord et 4 pour la zone sud.

Clôture de la séance à 18h45.

Prochaine réunion : en principe le 12 janvier lieu à préciser

Le Secrétaire de la commission  
G. LE GALL

Le Président de la commission  
M. GOUES

**Siège** : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 [secretariat@foot29.fff.fr](mailto:secretariat@foot29.fff.fr)

**Antenne** : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 [dtrepos@foot29.fff.fr](mailto:dtrepos@foot29.fff.fr)

**FORFAITS OCCASIONNELS**

<b>DATE</b>	<b>DIVISION</b>	<b>RECEVANT</b>	<b>VISITEUR</b>	<b>FORFAIT</b>
27/11/21	U16D3B	ES MIGNONNE	RC PORZAY	ES MIGNONNE
27/11/21	U18D2C	GJ ARE DU	LANDERNEAU FC	LANDERNEAU FC
27/11/21	U18D2D	PLOUVIEN	PLABENNEC	PLABENNEC
27/11/21	U14N3B	GJ PRESQU'ILE CROZON	LE RELECQ	LE RELECQ
27/11/21	U14N2B	FC PONT L'ABBE	MILIZAC	MILIZAC
27/11/21	U15N4A	AC CARHAIX	TREMEVEN	AC CARHAIX
27/11/21	U15N4E	LANDERNEAU STADE	GJ PRESQU'ILE CROZON	LANDERNEAU STADE
04/12/21	U18D1	MOELAN US	GJ HORN	GJ HORN
04/12/21	U17D3B	PL PILIER ROUGE	AC CARHAIX	AC CARHAIX
11/12/21	U15N4C	GJ GPGP	GJ GLAZIK	GJ GLAZIK
11/12/21	U18D2C	GJ GPGP	GJ RIVES ELORN	GJ RIVES ELORN

**FORFAITS GENERAUX**

12/11/21	U16D3C	E ST LAURENT
29/11/21	U18D2B	SC MORLAIX 2